

**Inauguration des nouveaux aménagements de voirie de la rue
Saint-Hilaire et de la place de la Croix de Pierre :
une voirie rénovée, une place plus agréable et
des stationnements vélos supplémentaires**

La Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen ont réalisé à l'été 2025 la régénération de la voirie des rues Saint Hilaire et Saint Vivien. Dans un second temps, à la demande des habitants et commerçants du quartier, la place de la Croix de Pierre a, à son tour, été réhabilitée fin octobre. Le quartier dispose aujourd'hui d'aménagements plus confortables, plus sécurisés, avec une végétalisation renforcée de cet axe très minéral par la mise en place de jardinières et de pavés enherbés.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Nicolas Zuili, Adjoint au Maire de Rouen en charge des quartiers rive droite :
« Ce quartier vivant méritait un coup de neuf ! Voirie rénovée, places de stationnements enherbées, arceaux vélos et vélos cargos, végétalisation : un environnement amélioré pour les habitants et les commerçants ! ».



Crédit photo : Alan Aubry – Métropole Rouen Normandie

Les travaux des rues Saint Hilaire et Saint Vivien ont été réalisés en juillet et août derniers. Le chantier reposait sur la régénération de la voirie. Ces rues passagères, comptent de nombreux commerçants et deux écoles.

L'objectif était de réaliser ces travaux en maintenant les flux de circulation existants avec comme objectifs l'amélioration de l'accessibilité piétonne et de sécurisation des déplacements cyclables.

Les habitants et les commerçants ont signifié le besoin de maintenir le volume de stationnement existants dans le quartier. Les places supprimées sont principalement liées à l'obligation de supprimer tout stationnement dans les 5m précédant un passage piéton pour améliorer la visibilité des piétons traversants la rue (loi LOM). En lieu et place de ces stationnements, des jardinières, qui seront fleuries courant novembre, ont été installées afin d'apporter de la verdure à cet axe très minéral. Sur certains autres stationnements laissés ainsi vacants, des arceaux vélos, notamment adaptés aux vélos cargos, ont été installés. Aux carrefours, les croisements ont été dégagés pour une meilleure visibilité des vélos et des automobilistes, avec notamment le déplacement de containers à déchets.

La Métropole et la Ville ont profité de la réfection de ces 2 axes pour reprendre la place de la Croix de Pierre. Ces travaux ont été réalisés lors de vacances de la Toussaint 2025 afin de limiter au maximum les impacts sur la vie du quartier. Ces travaux se sont tenus du lundi 27 au vendredi 31 octobre. Les marquages au sol (logos zone 30, vélos) ont ensuite été réalisés dès que la météo les a permis. Les stationnements de la place ont été végétalisés avec l'installation de pavés enherbés, permettant une meilleure gestion des eaux de pluie. Autour de la fontaine, les pavés ont été retirés et remplacés par des jardinières.

L'ensemble de ces aménagements a été intégralement financé par la Métropole Rouen Normandie à hauteur de 305 000€ TTC.

Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie



Voirie et aménagements avant – Crédit : Métropole Rouen Normandie



Voirie et aménagements après – Crédit : Métropole Rouen Normandie

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05